

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PIENNES

BORDEREAU DE PRIX DU SERVICE EAU POTABLE

Désignation Surtaxe Eau Potable		Montant H.T.		T.V.A.	Montant T.T.C
		1.78€	par m3 d'eau	5.50%	1.8779€
Taxe d'investis	sement mensuelle:	Place live solin	iai queva lo co so o de referance all	en el anel Identinos	na sun panin sana s
	- Compteur Ø 15 à 20 mm	3.00€	par mois	5.5%	3.1650 €
	- Compteur Ø 30 mm	7.50 €	par mois	5.5%	7.9125€
	- Compteur Ø 40 mm	9.50 €	par mois	5.5%	10.0225€
	- Compteur Ø 65 mm	12.52 €	par mois	5.5%	13.2086 €
	- Compteur Ø 80 mm - Compteur Ø100 mm	16.03 € 19.09 €	par mois	5.5% 5.5%	16.9117 € 20.1400 €
Frais d'accès a		con Livery Personal St	par mois 0 €	10.0%	66.00 €
Frais de résiliation		2112 PRESENTE DE CAMPO DE CAMP		THE STATE OF THE STATE OF	The same of the sa
Table standard contraction and the fine of the first of the standard of		40 €		10.0%	44.00€
Frais de dépose de compteur		35 €		10.0%	38.50 €
Fermeture à la bouche à clé		35€ 100 818 35€ 100 100 100 100		10.0%	38.50 €
Ouverture ou de réouverture à la bouche à clé		35€		10.0%	38.50.€
Fourniture et pose de compteur diamètre 15 à 20mm		60€		10.0%	66.00€
Frais de relance		3.5€		10.0%	3.85 €
Envoi de Recommandé avec accusé de réception		10€		10.0%	11.00€
Mise en place et suivi d'un échéancier de paiement suite à refus de mensualisation		10€		10.0%	11.00€
Jaugeage du compteur		40€		10.0%	44.00 €
Etalonnage du compteur par un organisme agréé		sur devis			
Frais d'interventions Pour toute intervention demandée par l'abonné et pour laquelle la responsabilité n'incombe pas au Service des Eaux.		asuema y a 35€ up som u do out men enplituarité reneals, c		10.0%	38.50 €
Remplacement des plombs de scellement ou des dispositifs anti-démontage		75€		10.0%	82.50 €
Amende pour fraude		500€		10.0%	550.00€
Contrôle d'un dispositif de prélèvement d'eau de pluie		75€		10.0%	82.50€
Mise en place ou remplacement d'un polystyrène dans un regard de comptage		45€		10.0%	49.50 €
Frais d'accès a	u service suite à abandon de branchement	250 €		10.0%	275.00 €

Formule de révision applicable lors de fuite après compteur non détectable :

Conso Fuite: Consommation enregistrée avec fuite

Conso Ref : Consommation de référence de l'abonné pour une même période enregistrée durant les 3 dernières années.

La consommation de référence ne sera calculée qu'à partir de relèves effectives.

En l'absence de consommation de référence, une consommation moyenne de 80 m3/an sera prise en compte

Taxe Inv: Taxe d'investissement

Red AEP: (Redevances Eau potable SIEP + Préservation ressource en eau de l'Agence de l'Eau)

Red AST: (Redevances Assainissement + Redevances AST de l'Agence de l'Eau)

Taxe d'investissement + [(2 x Conso Ref) X (Red. AEP)] + [(Conso Ref) x (Red. AST)]

Exemple :

Conso semestre: 800 m3

Conso de référence : 100 m3 / semestre

Calcul de la facture semestrielle :

Taxe d'investissement + (200 m3 x red.AEP) + (100 m3 x red AST